



OFFRE DE SERVICE DE TRICENTRIS, LA COOP POUR L'UTILISATION DE LA REMORQUE TRICENTRIS (STATION DE RECYCLAGE MOBILE) DESTINÉE À LA CUEILLETTE DES MATIÈRES RECYCLABLES LORS D'ÉVÈNEMENTS PUBLICS.

Tricentris, la coop, (**Tricentris**) offre sans frais à ses municipalités membres l'usage d'une remorque conçue comme station fixe de collecte de matières recyclables lors d'évènements publics. La remorque Tricentris, d'une capacité de 19 m<sup>3</sup> (686 pi<sup>3</sup>), est fournie avec un maximum de 18 contenants de cueillette (barils), d'une capacité de 114L chacun, un diable et une rampe d'accès et une barrure de roue. Elle présente également 6 ouvertures (3 de chaque côté) permettant le dépôt direct des matières recyclables.

TRICENTRIS possède actuellement trois (3) remorques.

La remorque Tricentris sera mise à la disposition des municipalités membres qui en font la demande selon la règle du 'premier arrivé, premier servi' tout en respectant un principe d'alternance permettant à tous les membres d'en profiter.

Une municipalité qui aurait des besoins supérieurs à la capacité d'une seule remorque Tricentris au cours d'un même évènement, pourra, selon les disponibilités, aller faire vider la remorque pleine au centre de tri Tricentris le plus près, ou encore, aller y reconduire la remorque Tricentris pleine pour la remplacer par une vide.

La municipalité qui désire utiliser la remorque Tricentris doit en assurer le transport entre le centre de tri et le lieu de l'évènement (aller et retour). À cette fin, le véhicule tractant doit répondre à certaines exigences minimales, soit :

- Détenir une immatriculation valide;
- Être couvert par une assurance valide;
- Avoir une capacité de traction minimale de 3175 kg (7 000 lbs);
- Être équipé d'un dispositif d'attelage de classe 4 d'une capacité minimale de 318 kg (700 lbs);
- Avoir une fiche électrique fonctionnelle et accessible.

La municipalité qui utilise la remorque Tricentris s'engage à respecter les conditions d'utilisation suivantes :

- La remorque Tricentris n'est pas destinée au transport de personnes et d'équipement autre que celui fourni par Tricentris et des matières recyclables recueillies;
- La remorque Tricentris et les équipements seront retournés à Tricentris dans l'état où ils ont été reçus;
- L'utilisation adéquate et sécuritaire de la remorque Tricentris est de la responsabilité de Municipalité;
- La remorque Tricentris et les équipements sont sous la responsabilité de la Municipalité tant et aussi longtemps qu'ils seront en sa possession (sur la route et sur les sites d'évènements).
- La municipalité s'engage à remplacer le matériel perdu, brisé ou abimé.
- La remorque Tricentris devra être rapportée à l'adresse où elle a été empruntée.



La remorque Tricentris et les équipements seront inspectés avant leur départ de Tricentris et à leur retour par un employé de Tricentris et par l'employé municipal qui en assurera le transport.

La municipalité qui désire emprunter la remorque Tricentris doit mandater un ou une responsable à cette fin.

EN FOI DE QUOI,

En ce \_\_\_\_\_ e jour du mois de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_, je,

soussigné, \_\_\_\_\_, agissant en tant que  
*Prénom et nom*

\_\_\_\_\_ pour la municipalité de  
*Fonction*

\_\_\_\_\_, reconnais et accepte les  
*Municipalité*

conditions stipulées plus haut.

\_\_\_\_\_  
*Signature*

*Veillez remplir et retourner à Tricentris, centre de tri, à l'attention de  
Myriam Forget-Charland, chargée de projet  
par fax au 450-562-7788 ou par courriel : [mforget-charland@tricentris.com](mailto:mforget-charland@tricentris.com)*